

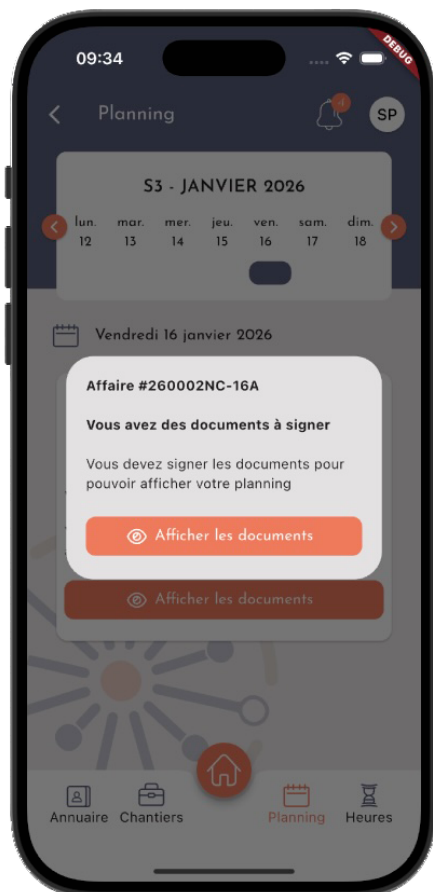
? Documents sécurité

?? Signature obligatoire des documents de sécurité

Avant de vous rendre sur le chantier, vous devez **prendre connaissance des documents de sécurité obligatoires** et les **signer**.


⚠ Tant que les documents obligatoires ne sont pas signés :

- ☐ Une partie des informations du **planning** reste masquée
- ☐ L'accès complet aux informations du chantier est restreint



? Consulter et signer les documents

Depuis l'application mobile, ouvrez la page **Documents sécurité** afin de :

- Consulter la liste des documents à signer
-  Procéder à la **signature de tous les documents indiqués**

La signature est indispensable pour accéder à l'ensemble des informations du chantier.

? Gérer les signataires

Pour chaque document, vous pouvez :

- Consulter la **liste des signataires**
- Faire signer le document par :
 - le **client**
 - un **collègue**

Pour ajouter un signataire, cliquez sur le bouton : [+]

Cette fonctionnalité garantit que l'ensemble des intervenants ont pris connaissance des consignes de sécurité avant leur intervention sur le chantier.

Révision #2

Créé 2025-12-18 15:52:49 UTC par Stéphane PERRAUD

Mis à jour 2026-01-19 08:36:54 UTC par Stéphane PERRAUD